

Le 31 mars 2005

## **AJOUT ET RÉVISION DE FORMULAIRES POUR VOTRE PROTECTION ET CELLE DE VOS CLIENTS**

### **Paiements effectués par traite bancaire ou mandat poste**

Afin de nous conformer aux exigences découlant de la réglementation en matière de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes, nous devons nous assurer de la provenance des fonds utilisés pour le paiement de primes.

Ainsi, pour tout paiement de primes effectué par traite bancaire ou mandat poste, nous exigerons désormais que vos clients remplissent et signent le nouveau formulaire [Déclaration de paiement effectué par traite bancaire / mandat poste](#). La déclaration doit être annexée à la traite bancaire ou au mandat poste.

### **Formulaire de Demande de service par le client**

Nous avons révisé notre formulaire de [Demande de service par le client](#) (PC F2188F) afin de refléter les exigences de la législation québécoise, en vertu de laquelle la désignation du conjoint comme bénéficiaire est irrévocable.

Le nouveau formulaire de Demande de service par le client comprend maintenant une case dans laquelle le titulaire doit apposer ses initiales pour désigner son conjoint comme bénéficiaire révocable.

Nous vous prions d'utiliser ces nouveaux formulaires dès maintenant afin de protéger vos clients et votre entreprise. Vous pouvez commander ce formulaire auprès de la Standard Life de la façon habituelle ou l'imprimer à partir de la section Formulaire (Général) du Forum du producteur, à [www.producers.standardlife.ca](http://www.producers.standardlife.ca).